

# Charmois



## Info Août 2020

### 2 réunions du Conseil municipal... pour rattraper le retard dû à la crise sanitaire

Les deux réunions ont eu lieu les 15 et 21 juillet, le budget devant être validé pour le 31 juillet. Le compte administratif de la commune et de l'assainissement ont été validés, ainsi que le budget 2020 pour un montant de 251 202€ en investissement et 176 982 € en fonctionnement. La redevance assainissement est maintenue à 2€ du m<sup>3</sup> pour 2020, la revalorisation interviendra à partir de 2021 en fonction des dépenses d'assainissement collectif réellement constatées. Une taxe de raccordement à l'assainissement collectif est instituée pour toute nouvelle construction reliée au réseau à compter du 15 juillet. Son montant est de 2500 € pour 2020. Par ailleurs, le conseil a décidé d'engager avant la fin de l'année l'étude pour l'extension du réseau d'assainissement au chemin de Barbonville.

La commune s'engage dans une démarche de développement durable et a sollicité le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE 54) pour obtenir une étude globale du village afin d'éclairer les choix de la commune pour les projets d'aménagement à réaliser dans les années à venir. Le compte rendu du CAUE apporte beaucoup d'idées nouvelles qu'il convient maintenant de confronter à nos capacités d'investissement et de fonctionnement. De beaux projets en perspective... Dès cet automne, le cimetière sera ainsi réaménagé pour permettre un entretien simplifié, moins onéreux et plus respectueux de l'environnement.

Par ailleurs les ruelles St Nicolas et Chemin de la Fontaine noire seront partiellement enherbés et réservés à l'usage des piétons. Les arrêtés municipaux formalisant ces décisions sont en cours d'élaboration.

### Chemin du carré... Prudence TRAVAUX !

Les travaux engagés par l'entreprise BAUM TP ont démarré le 20 juillet et se poursuivent par le profilage de la rue et la pose des bordures. Un arrêté municipal du 9 juillet distribué dans toutes les boîtes aux lettres des riverains a précisé les conditions de circulation, de collecte des ordures ménagères et des sacs de tri sélectif. Pour rappel les containers et sacs de tris doivent être acheminés route de Méhoncourt (le camion de collecte ne pouvant plus emprunter la rue).



### Station d'épuration : ouvrez les vannes !

La station d'épuration de CHARMOIS (STEP) a été mise en service le 23 juillet et peut dès maintenant recevoir les eaux usées de toutes les habitations raccordées au réseau d'assainissement collectif. Tous les habitants de la zone concernée doivent donc maintenant déconnecter leurs fosses septiques... Et, éventuellement solliciter l'aide de la mairie si les travaux sont réalisés par une entreprise (voir Info Charmois de juin 2020)



### Les footballeurs de Blainville s'entraînent à Charmois

En accord avec l'Entente sportive de Charmois, la mairie a mis à disposition le stade pour que l'équipe de foot de Blainville sur l'Eau puisse venir s'entraîner durant la période estivale. En remerciement, l'entente sportive de Charmois est invitée à jouer un match de championnat en lever de rideau de l'équipe senior A en régional 2 au stade honneur Michel HENRY de Blainville.



## Permanences en mairie :

La mairie sera fermée du 15 au 31 août.  
En cas d'urgence absolue, vous pouvez appeler l'un des n° ci dessous :

Hervé MARCILLAT : 06 63 69 64 85  
Gérard RICHARD : 06 07 76 47 75  
Thierry MAILLIOT : 06 79 54 39 76  
Eliane BLOSSE : 06 89 67 83 00

## Rando des Vergers 9ème édition... C'est parti !

Organisation : ASSOCIATION DE CAVALIERS "BUCEPHALE 54"  
5<sup>e</sup> édition  
LIEU DE RALLIEMENT : 54360 CHARMOIS CHEMIN DU CARRE  
email : cavaliersbucephale54@gmail.com site : darmédo.vixsite.com/cbs54

**OUVERT AUX ATTÉLAGES**

**PROGRAMME - INSCRIPTIONS**  
Dimanche 13 septembre 2020 début des départs à partir de 9 h. pour une demi-journée de rando et retour à CHARMOIS un seul parcours vous est proposé d'une vingtaine de km avec repas de midi. Les repas sont libres, repas (sans boissons) et sur réservation. Invité accepté avec réservation et paiement.  
A bientôt le plaisir de nous retrouver tous ensemble pour passer d'agréables moments de détente avec nos chevaux.

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS AVEC REPAS 8 SEPTEMBRE 2020 IMPÉRATIVE**  
AUCUNE INSCRIPTION ne sera prise en compte après cette date et le paiement complet. Les INSCRIPTIONS avec pique-nique tire des sacsches les 13 sept seront prises au maxia.

à renvoyer par courrier à : Joël MULLER 10, Chemin du Carré 54360 CHARMOIS avec le chèque dûment rempli et libellé à l'ordre de A.C.B. 54 (Association de Cavaliers "Bucephale 54")

NOM ou FAMILLE \_\_\_\_\_ PRENOM(S) \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_  
TEL FIXE OU PORTABLE \_\_\_\_\_ NOM DU CHEVAL \_\_\_\_\_  
AGE DU CHEVAL \_\_\_\_\_ N° DE SIRE \_\_\_\_\_ EMAIL \_\_\_\_\_

	DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2020
INSCRIPTION - ORGANISATION, PAR PARTICIPANT	6 X =
REPAS MIDI sans boisson	10 X =
REPAS MIDI INVITE sans boisson	10 X =
<b>TOTAL A REGLER</b>	

**REGLEMENT** Sécurité : Les des randonneurs, rencontres, rassemblements, organisés par l'association, le cavalier est considéré comme responsable et responsable de sa monture et de lui-même. Il doit être responsable de sa monture, des aides devant et derrière de l'association, des personnes extérieures.  
L'association ne saurait être tenue pour responsable d'un accident survenu suite à l'inscription d'un cavalier en matière d'équitation ou à cause d'une erreur flagrant d'omission de la part du cavalier concerné.  
Tout cavalier participant à la manifestation devra présenter un dépôt :  
- le document d'accompagnement de son animal et être sujet de carnet de vaccination de son cheval, attestant que celui-ci a été vacciné depuis plus d'un mois et moins d'un an.  
- une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile couvrant le cavalier et son cheval ou une bonne foi et un RCP, à défaut, une attestation sur l'honneur sera demandée.  
- Les chiens sont interdits sur les parcours de randonnées.  
- Villes et villages ne traverser ni par le route et pas sur le travail, sous respect de la réglementation en vigueur.  
- Respecter les autres participants, les promeneurs, autres usagers, nos chevaux et les cultures (champs, champs sans et prairies).  
- Le port de la boucle est obligatoire.  
- Les chevaux doivent être habillés à la randonnée en groupe et être correctement ferrés.  
- Sur un long de week-end, chaque cavalier est responsable de son cheval (à l'attelage, au paddock et sur le parcours) et doit être considéré en son cheval d'équitation.  
- Les chevaux doivent être signifiés et les propriétaires s'engagent à assurer une garde permanente après l'eau. Les chevaux qui tapent doivent être signifiés par un bal rouge à la queue et sauf à mentionner à l'un des autres. Signalez les chevaux défectueux par un ruban blanc.  
- Une notice dans être obligatoirement accompagnée d'une personne adulte responsable.  
- L'association se dégage de toute responsabilité en cas de non respect des consignes.  
- Renforcer de vigilance et de prudence lors de traversées de ROUTES (RN, RD etc...)  
- Association ne pourra être tenue responsable :  
- des personnes qui s'introduisent sur la randonnée sans inscription  
- des aléas météo, accidents ou vols  
- des participants ne respectant pas les signétiques et les mesures de sécurité.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ 2020 Signature : \_\_\_\_\_

## Au fil de l'intercommunalité...INFOS CC3M

Philippe Daniel est élu président de la CC3M (notre communauté de communes) qui a créé 12 commissions présentées ci dessous avec le nom de leurs animateur respectifs :

### Aménagement du territoire : Olivier MARTET

• Mise en place d'un projet de territoire • Analyse des atouts et opportunités de développement de la CC3M (évolution, harmonisation) • Réflexion sur la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire (PLUI) ...

### Prévention et gestion des déchets : Thierry MERCIER

• Agrandissement de la déchetterie de Blainville-sur-l'Eau, réaménagement de la déchetterie de Bayon  
• Suivi de la Redevance Incitative : règlement, tarifs, évolutions à venir • Mise en place d'un plan de prévention et d'animation sur les déchets ...

### Vie associative, lecture publique et animation : Pascale MALGLAIVE

• Mise en place de rencontres inter associatives et d'une animation intercommunale biannuelle • Définition d'un règlement de soutien aux associations présentant des animations à l'échelle intercommunale  
• Définition d'un programme d'animation à la bibliothèque Marie Marvingt à Bayon  
• Relation avec les associations sportives utilisant les équipements intercommunaux ...

### Assainissement : Damien CUNAT

• Suite de l'étude menée par la CC3M en 2019 pour poursuivre la réflexion sur la prise de compétence assainissement ...

### Infrastructure et bâtiments intercommunaux : Damien CUNAT

• Suivi des projets concernant les bâtiments intercommunaux : complexe sportif du Haut des Places à Blainville-sur-l'Eau, dojo de Bayon, gymnase de Bayon en lien avec le syndicat intercommunal scolaire.  
• Mise en place d'une réflexion sur le bâtiment technique intercommunal

### Développement économique et emploi : Christophe SONREL

• Accompagnement des entreprises en développement et des créateurs • Gestion et commercialisation de la Zone d'Activités du Douaire St Aignan à Blainville-sur-l'Eau et projet d'agrandissement • Mise en place observatoire foncier économique disponible • Etude tiers lieux • POCE (Pacte Offensif Croissance Emploi)  
• Accompagnement des chercheurs d'emplois par la Mission Emploi

### Tourisme durable : Christophe SONREL

• Gestion de la taxe de séjour • Etude création aires de campings cars • Etude voies vertes • Mise en place plaquette promotionnelle du territoire ...

### Transition énergétique et habitat : Jonathan KURKIENCY

• Mise en place d'une politique et d'actions d'amélioration de l'habitat : aides aux travaux de rénovation énergétique et ravalements de façades • Développement des programmes en lien avec la plateforme territoriale de rénovation énergétique du Lunellois • Réflexion sur des projets de transition énergétique ...

### Gestion des milieux aquatiques : par Rémi VUILLAUME

• Suivi des projets d'aménagement des affluents de la Meurthe et de l'Euron et des projets de lutte contre les inondations • Suite à donner à l'étude sur la Zone alluviale de la Meurthe • Définition des nouveaux projets en lien avec la biodiversité ...

### Mutualisations avec les communes : par Rémi VUILLAUME

• Mise en place d'un schéma de mutualisation entre la CC3M et les 37 communes membres : groupement de commandes, ingénierie...

### Petite enfance : Linda KWIECIEN

• Suivi de la gestion de 5 multi-accueils (Bayon, Blainville-sur-l'Eau, Damelevières, Gerbéviller), du Relais Assistants Maternels et des Lieux Accueil Parents Enfants ...

### Social et santé : par Linda KWIECIEN

• Suivi de la construction de la future Maison de Santé Pluridisciplinaire de Gerbéviller • Suivi du fonctionnement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Bayon • Suivi des actions du Contrat Local de Santé et du Conseil Local de Santé Mentale portés par le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays du Lunellois et par le Centre Psychothérapique de Nancy • Suivi des actions portées par la Maison France Services, de Familles Rurales de Mont-sur-Meurthe et des différents partenaires sociaux...

Pour l'équipe municipale,  
**La commission communication**

